

GAUTHIER Christian
12 rue Claude Debussy
37260 MONTS
Cabinet conseil
Spécialisé en audit énergétique
TEL 02 47 26 70 23
P 06 21 90 78 22
E .mail gauthierchristian@wanadoo.fr
www.diagnostics-immobiliers-37-gauthier-christian.com

Monts le 28 mai 2009

L'Eco-PTZ

Décret 2009-344 et 346 du 30 mars 2009 relatif aux avances remboursables sans intérêt destinées au financement de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens

Vous êtes propriétaire occupant, bailleur ou une société civile, vous êtes éventuellement en copropriété.

Ce prêt est **cumulable avec le PTZ** et il est sans condition de ressources

C'est une **résidence principale** construite avant le **1 janvier 1990**

Calcul des consommations existantes et simulation d'économie d'énergie en fonction des différentes solutions envisagées à partir d'un logiciel informatique

Solution bouquet de travaux pour les logements comprenant :

- Au minimum **2 types de travaux** : montant du prêt ; **20 000** euros
- **3 types de travaux ou plus** : montant du prêt ; **30 000** euros

Remboursable en 10 ans, exceptionnellement en 15 ans avec l'accord de la banque

Participation du locataire à hauteur de 50% du montant économiser sur ces charges de chauffage pendant 15 ans.

Une fois le prêt accordé la réalisation des travaux doit se faire dans les **2 ans**

Le bouquet comprend les travaux d'économie (ex : chaudière à condensation), les travaux induits (ex : travaux de maçonnerie), et les frais d'études

Avantages financiers : subvention de l'ANAH, subvention de la région, crédit d'impôts seuil de revenus du foyer fiscal 45 000 euros de l'année N-2)

GAUTHIER Christian

12 rue Claude Debussy

37260 MONTS

Cabinet conseil

Spécialisé en audit énergétique

TEL 02 47 26 70 23

P 06 21 90 78 22

E .mail gauthierchristian@wanadoo.fr

www.diagnostics-immobiliers-37-gauthier-christian.com